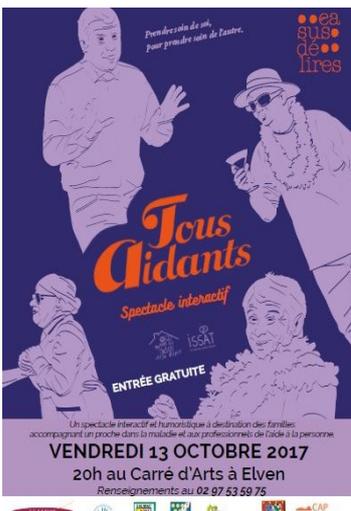


CALENDRIER

- Du 26 oct. au 14 nov.** Exposition « Les Dinosauriens » à la médiathèque
- Ven. 03 nov.** Assemblée Générale VTT
- Du 14 nov. Au 15 déc.** Exposition « Le château de Trédion » à la médiathèque
- Du 16 nov. Au 12 déc.** Exposition « Les sorcières » à la médiathèque
- Dim. 19 nov.** Vide Grenier-Animons Trédion
- Sam. 26 nov.** Marché de Noël APEL-Ecole
- Sam. 26 nov.** Repas du C.C.A.S
- Sam. 03 déc.** Journée du Téléthon - Salle Multi-activités
- Sam. 10 déc.** Arbre de Noël de l'école St Martin-Salle des sports



POUR VOS TAILLES DE HAIES ET VOS BRANCHAGES, FAITES LE CHOIX DU BROYAGE !

Ce service de broyage permet aux usagers de déposer leurs déchets verts en déchèterie et de repartir avec du broyat pour enrichir le sol de leur jardin.

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire.

Pôle déchets au 02 97 68 33 81 ou par mail à dechets@vannesagglo.fr.

Formulaire d'inscription sur www.vannesagglo.fr. À noter, il est possible de s'inscrire sur une commune voisine. Deux types de services sont proposés : un service de broyage sur l'espace public (gratuit) et un à domicile (33€/h TTC).

Date de la prochaine opération sur l'espace public (lieu précis indiqué lors de l'inscription) :
ELVEN, le mardi 24 octobre de 14 h 00 à 17 h 00



OUVERTURE DU PREMIER PARKING RELAIS



Le premier parking relais du territoire, dit P+R, vient d'ouvrir à l'entrée **Ouest de Vannes**. Son objectif : proposer une alternative à la voiture pour faciliter l'accès au centre-ville, en encourageant l'usage des transports collectifs et l'intermodalité.

Ce P+R dispose de 140 places de stationnement automobile dont 3 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et 2 places réservées pour les véhicules électriques (bornes de recharge), ainsi qu'une aire de stationnement pour les deux-roues. Des cheminements piétons sécurisés ont également été prévus jusqu'aux arrêts de transports collectifs à proximité immédiate de la zone de stationnement, équipés d'abris.

Localisé à Keranguen, sur la commune de Ploeren, il présente une très bonne accessibilité par voie routière avec la proximité de la RN 165 et un accès direct depuis l'échangeur de Vannes Ouest.

Cette localisation en amont des congestions (giratoires de Keranguen et du Fourchêne) et proches des zones commerciales fréquentées, dispose d'un raccordement facilité par les transports collectifs Kicéo. En effet, le P+R est desservi par la **ligne Kicéo 2** circulant toutes les 10 minutes. Elle permet une jonction rapide avec le centre-ville (temps de parcours de 10 min) et termine actuellement son parcours dans la zone de Tohannic. Les usagers pourront également emprunter **la ligne 6**. Cadencée toutes les 20 minutes, elle effectue une boucle entre Fourchêne, République, la gare SNCF, l'université/PIBS et l'IUT.

Les travaux qui ont débuté mi-avril 2017 devraient s'achever pour la 2e quinzaine de novembre avec la finalisation des travaux paysagers. Son ouverture, elle, est effective depuis le **20 septembre**.

ESPACE AUTONOMIE SENIORS : HORAIRES ET PERMANENCES MODIFIÉS

Chaque personne âgée doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire, de son parcours de vie.

L'espace autonomie seniors (EAS) est un interlocuteur sur lequel les seniors et leurs proches peuvent s'appuyer. L'EAS accueille téléphoniquement le public les lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 et les mardi, vendredi de 13h45 à 17h30. De plus, un accueil physique sur rendez-vous a lieu **le lundi** au CCAS, **4 place Saint Antoine à Elven**.

Contact : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération- PIBS 2 – 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES Cedex—N° unique : 02 97 68 70 66

Mail : easvannetais@gmvagglo.bzh



3^{ème} FORUM DE L'EMPLOI D'ELVEN
SALLE DU CARRÉ D'ARTS

2017
MARDI 10 OCTOBRE
9H/12H

VENEZ AVEC VOTRE CV
PRÉPAREZ-VOUS AVEC
2 ATELIERS
JOB DATING
JEUDI 5 OCTOBRE
9H/12H

RENCONTREZ DES ENTREPRISES,
DES CENTRES DE FORMATION,
LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI
ET ASSISTEZ À NOS MINI-CONFÉRENCES
SUR LE THÈME DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI





PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN MAIRIE

Mme PHILLIPE reçoit à la mairie les après-midis suivants, **uniquement sur rendez-vous** (Contact : 02.97.69.51.74) :

Mardi 31 octobre,
Mardi 14 novembre,
Mardi 28 novembre et
Mardi 12 décembre



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe,

le jeudi 23 novembre et
le samedi 13 janvier 2018
de 9h15 à 11h15.

Renseignements : 02 97 53 04 31



Prochains ateliers sur la commune – Salle Multi-activités - Place St Christophe

de 9h30 à 11h30 :

Judi 12 octobre,
Judi 26 octobre,
Judi 16 novembre,
Judi 07 décembre,
Judi 14 décembre : Spectacle de Noël au Carré d'Arts à Elven



EN ENTREtenant MA CHAUDIERE, JE FAIS DES ECONOMIES

Depuis 2009, l'entretien annuel de votre chaudière **est obligatoire**. Lors de la visite, le professionnel doit respecter quelques obligations :

- vérifier l'état de la chaudière et la nettoyer si nécessaire
- faire les réglages pour optimiser le rendement et éviter

l'émission de monoxyde de carbone, dangereux pour la santé

- évaluer les performances énergétiques et environnementales de l'appareil et les comparer à des valeurs de référence
- vous apporter des conseils sur le bon usage de l'équipement, les améliorations possibles et l'intérêt éventuel de son remplacement.

Le professionnel vous remettra une attestation à conserver pendant 2 ans. En cas de problème dans votre habitation, sachez que votre assureur pourra vous la réclamer.

Pour plus d'informations : Espace Info Energie 30 Rue Alfred Kastler 56000 Vannes 02 97 26 25 25 - infoenergie@pays-vannes.fr

OPERATION RENOVEE : VOTRE INTERLOCUTEUR POUR VOS TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE



Avec l'Opération Rénovée, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération propose un véritable guichet unique de la rénovation énergétique. Il s'agit d'accompagner de façon neutre et indépendante tous les propriétaires occupants d'une résidence principale de plus de 15 ans, souhaitant réaliser des travaux d'économie d'énergie.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic énergétique.

Selon les revenus, ce diagnostic est gratuit ou subventionné par l'agglomération.

Si le projet de travaux retenu permet un gain énergétique au minimum de 25 % et selon des conditions liées aux revenus, l'agglomération apporte une subvention entre 1 000 et 4 000 €. À noter, les aides publiques sont plafonnées à 80 % du montant TTC du projet de travaux. Des permanences sur le territoire ont lieu régulièrement. **Pour connaître les prochaines dates :** www.operation-renovee.fr

Ou : contact@operation-renovee.fr ou Tel. : 02 97 60 42 55

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30 au siège de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération 30 rue Alfred Kastler, P.I.B.S.2, 56006 VANNES



LE POINT ACCUEIL JEUNE

Il s'adresse : - Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques

- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants.

Le PAEJ vous accueille à Elven, **le lundi de 16h à 18h, sur rendez-vous**, dans la **Maison des Jeunes, 1 rue de la Passion**.

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ, Questembert.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ : **06 48 60 62 40** ou **contact@paej-paysdevannes.fr**.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



ELECTIONS INFORMATION AUX NOUVEAUX HABITANTS

Pour s'inscrire, vous devez vous munir d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois.

Inscription jusqu' au samedi 30 décembre 2017.



TRAVAUX DE REMANIEMENT CADASTRAL A TREDION

Depuis le 1er septembre et pour une durée d'un an, des géomètres réalisent des travaux de remaniement cadastral au niveau du bourg de la commune. Cette opération consiste à établir de nouveaux plans cadastraux grâce à des travaux de levés, d'identifications et de délimitations de propriétés. Dans ce contexte, ces derniers sont autorisés, par arrêté préfectoral, à pénétrer à l'intérieur des propriétés publiques et privées closes et non closes (excepté l'intérieur des maisons d'habitation) situées dans le périmètre du remaniement.



LE SERVICE CREACEO A TREDION

Créacéo est un service de Transport à la demande (sur réservation) qui permet de rejoindre selon des horaires définis :

- Elven et la ligne 20 du réseau Kicéo (jusqu'à Vannes)

- ou Saint-Nolff et la ligne 8 du réseau Kicéo (jusqu'à Vannes).

Plusieurs arrêts Créacéo existent à Trédion : Trédion St-Christophe, Le Rodouër, Les Bruyères et plusieurs horaires sont pré-définis :

Départs 9h12 pour Saint-Nolff, 11h35, 13h15 et 14h30 pour Elven centre

Retours 11h32, 12h52, 14h27 depuis Elven centre et 16h04 depuis Saint-Nolff.

Le principe est simple : Créacéo fonctionne sur réservation, vous appelez le 02 97 01 22 88 en donnant votre arrêt Créacéo de départ et l'horaire souhaité et la conseillère en mobilité vous indique précisément votre trajet (horaire de départ à votre arrêt Créacéo). Pour vous renseigner et réserver, n'hésitez pas à appeler le 02 97 01 22 88.

ACTION « AIDE AUX AIDANTS » -

ATELIERS PAR L'ASSOCIATION BRAIN UP

Suite au spectacle du 13 octobre des ateliers sont proposés. Les lieux sont à déterminer.

Séance 1 : lundi 13 novembre, de 10 à 12 H

Etre aidant : accompagner, être accompagné, se protéger

Séances 2 et 3 : lundi 20 et 27 novembre, de 10 à 12 H

Bien Etre mental et image de soi

Séances 4 : lundi 4 décembre, de 10 à 12 H

S'accorder des pauses et des temps de détente

Séance 5 : lundi 11 décembre, de 10 à 12 H

Synthèse, bilan de l'atelier

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2017

ATTRIBUTION DU MARCHE-EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES MAISONS GUILLOUX

l'Entreprise SOGEA ATLANTIQUE (VANNES) est retenue pour un montant de 118 413.00 € HT soit 142 095.60 € TTC .

ATTRIBUTION DU MARCHE-MAITRISE D'ŒUVRE LOTISSEMENT LE CLOS NEUF

Le permis d'aménager du lotissement le Clos Neuf a été obtenu le 28 avril 2017.

Le cabinet Géo Bretagne Sud (VANNES) est retenu pour un montant de 22 600 € HT soit 27 120.00 € TTC pour la mission de maîtrise d'œuvre ainsi que la mission foncière du lotissement).

ADHESION A LA MISSION DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE « GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION »

Le conseil en énergie partagé (CEP) est un service qui consiste

ETAT CIVIL

Du 1er juillet au 30 septembre 2017

Naissances

LE VAGUERESSE Anna

PILORGET Alban

BAUCHÉ Élise

PEDRONO Aaron

Mariages

LE TEXIER Vincent // CHAUVIN Alexandra

Décès

THOMAZEAU Michel

DRÉVO Joël

PAYEN Veuve LE BRUN Bernadette

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES DE JUILLET à SEPTEMBRE 2017

NOMS – PRENOMS	ADRESSES	OBJET
DEVANLAY Valérie	La Noé des Doués	Modification de façades
PIRQUIN Philippe	Impasse de la lande	Clôture
RIVOAL Yann	Ruelle de la fontaine	Division foncière
RAMEAU Guy	Impasse de bléan	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES DE JUILLET à SEPTEMBRE 2017

NOMS – PRENOMS	ADRESSES	OBJET
MORICE Nicolas AUFFRET Céline	Impasse des genêts	Maison individuelle
BOISSON Michel	Rue de Lanvaux	Extension d'habitation
EARL Porcine	Lannion	Bâtiments agricoles
MARCZUK Johan et Charlène	Impasse Ty Rodouer	Abri voiture
SAINT AIGNAN Willy GOURIOU Julie	Impasse des genêts	Maison individuelle
JASPART Olivier et Sadia	Impasse des genêts	Maison individuelle
NAUD Fabien DIXNEUF Marine	Impasse des genêts	Maison individuelle
RIVOAL Yann	Ruelle de la fontaine	Maison individuelle

à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Il permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suivantes d'agir concrètement sur la gestion de leur patrimoine en mettant en place une politique énergétique sur leur territoire. Dans le contexte de hausse de consommation et d'augmentation des coûts énergétiques, Golfe du Morbihan Vannes agglomération continue de proposer à l'ensemble des communes du territoire la mission du conseil en énergie partagé de manière libre et gratuite, sous condition d'une convention d'une durée de 4 ans renouvelable. Les communautés de communes du Loch et de Rhuys et la communauté d'agglomération de Vannes Agglo ayant fusionnés au 01 janvier 2017, signature d'une nouvelle convention.

ATTRIBUTION DU MARCHE POINT A TEMPS AUTOMATIQUE
L'Entreprise COLAS (Vannes) est retenue pour un montant de 8 800 € HT soit 10 560 € TTC.

APPLICATION DES DROITS DE SOLS : ADOPTION D'UNE CONVENTION « GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION »

Considérant la création de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au 01 janvier 2017 (Fusion Vannes Agglo, Communauté de Communes du Loch et de Rhuys), il convient de renouveler la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

Renouvellement d'un C.A.E. pour les fonctions d'agent des services techniques à raison de 20 heures / semaine pour une durée de 1 an à compter de mi-septembre 2017 (fonction principale : nettoyage des locaux).

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT-ECOLE PUBLIQUE PLAUDREN

La commune de PLAUDREN sollicite la commune de TREDION pour une participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de PLAUDREN.

Coût des dépenses de fonctionnement par élève de classe de maternelle :

1003.38 € pour 2016/2017 soit un montant de 1003.38 €

Coût des dépenses de fonctionnement par élève de classe de primaire :

260.18 € pour 2016/2017 soit un montant de 780.54 €

Soit un total de 1 783.92 €

Coût des fournitures scolaires par élèves (4)

33 € pour l'année scolaire 2016/2017 soit un montant de 132 €.

DEMANDE D'EMPLACEMENT DOMAINE PUBLIC-COMMERCE AMBULANT

Autorisation d'occupation du domaine public par M. LE GOFF dans le cadre de son activité de commerce ambulant crêperie un sur le site de l'étang aux Biches près de l'entrée du camping. Le tarif du droit de place est de 1 € par jour par emplacement (sans électricité).

Signature d'une convention d'occupation du domaine public.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

PROJET D'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Coût prévisionnel lié à cette extension :

Coût estimatif du déplacement du lampadaire : 1500 € HT

Coût estimatif lié à la reprise de la voirie : 4800 € HT

Une étude de sols est en cours de réalisation par l'entreprise GINGER CEBTP (coût 1450 € HT)

Coût estimatif des travaux de construction :

Estimation du coût par Mme LOZACH : 1400 € HT Le m²

Sous réserve des fondations à effectuer.

La superficie de l'extension de la salle serait d'environ 40/50m². Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme de solidarité territoriale ainsi que toutes autres partenaires de l'opération.

AVENANT MARCHE DE VOIRIE 2016

L'Entreprise COLAS - BP 310 56008 VANNES Cedex

Marché initial - montant : 23 698.24 € HT

Avenant n° 1 - montant : 1 488.62 € HT

Nouveau montant du marché : 25 186.86 € HT

Objet : portion supplémentaire de voirie.

DEMANDE DE SUBVENTION

PDIC 2017-CONSEIL DEPARTEMENTAL

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme départemental pour l'investissement sur la voie communale et rurale (P.D.I.C.) (subvention à hauteur de 20% d'un plafond fixé à 18 750€ HT.). Présentation du devis de l'entreprise COLAS (VANNES) d'un montant de 25 954.75 € HT. Ce devis porte sur la réfection d'une portion de voirie VC 306 la Bataille / Coeby. (850 ml).

DEMANDE ENTREPRISE DENOUAL- SURFACE SUPPLEMENTAIRE

M. DENOUAL souhaite aujourd'hui compléter sa location actuelle par un local attenant de 550 m² ainsi que le local anciennement Valor ouest (1450m²) . Il est proposé une location de ces locaux pour un montant de 1895 € HT mensuel soit 22 740 € HT annuel. L'ensemble des charges liées aux activités du site et la taxe foncière seront à la charge des locataires et seront proratisés à la surface louée.

DEMANDE ASSOCIATION NEO EMPLOI- DEMANDE DE LOCAL -ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITES

Monsieur TUAL, directeur de l'association Néo Emploi, souhaite louer un local d'une surface de 200m² dans l'espace communal d'activités et à compter du 01 janvier 2018. Il est proposé une location des locaux pour un montant mensuel de 280 € HT, soit 3 360 € HT annuel.

L'ensemble des charges liées aux activités du site et la taxe foncière seront à la charge des locataires et seront proratisés à la surface louée.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT -ECOLE PUBLIQUE PLUMELEC

La commune de PLUMELEC sollicite la commune de TREDION pour une participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de PLUMELEC.

La première partie a été demandée en janvier pour un montant de 269.96 € pour les dépenses de fonctionnement par élève de classe de maternelle pour la période de septembre à décembre 2016

La seconde part demandée à la commune est de 436.50 € par élève pour les dépenses de fonctionnement par élève de classe de maternelle pour la période de janvier à juin 2017 : soit un montant de 436.50 € *2 soit 873 €